



Crans, le 20 février 2020

ASMP Vaud

Marianne GAY, Présidente
Ch. du Tirage 10
1299 Crans-près-Céligny
Natel 079 724 75 25

Procès-verbal

36^{ème} Assemblée Générale du 8 février 2020

Au Restaurant des Trois Suisses à Vucherens

1. - Souhais de bienvenue de la Présidente

La Présidente, Marianne GAY ouvre l'Assemblée à 16.03 heures.

Mme la Présidente souhaite la bienvenue à tous les amis de la musique populaire.

Mme la Présidente relève que nous avons un grand honneur d'avoir parmi nous, Judith Zieri, vice-présidente suisse. Elle salue aussi tous les membres honoraires, Dominique Tschantz, David Friberg, Ernest Arnold, notre président d'honneur Bruno Haas et notre porte-drapeau Norbert Stoll.

Elle salue également Mesdames et Messieurs les représentants des autres cantons, ainsi que M. Gilbert Rossmann du comité de Crans-Montana.

Elle salue spécialement M. Denis Grosjean, syndic de Vucherens, qui nous présentera son village tout de suite après l'introduction de l'assemblée par la Présidente, car Monsieur le Syndic ne pourra pas rester avec nous. Mais, bonne nouvelle, la Municipalité nous offre l'apéro.

Elle remercie l'orchestre « Swiss n'Folk » pour leur prestation avant, pendant et après l'assemblée. Un tout grand merci.

Elle laisse la parole à Monsieur le Syndic.

Monsieur Denis Grosjean nous présente son village. Vucherens est une commune du canton de Vaud, située dans le district de la Broye-Vully. Son territoire, d'une surface de 327 hectares, se situe dans la région du Jorat, soit 1/3 de forêts et 2/3 de campagne.

Ces principales activités sont la musique et le foot. Son armoirie est la chouette et le nombre d'habitants de Vucherens est de 18'600 dont 18'000 gallinacées du parc avicole.

La musique se passe à Mézières et le chœur à Carrouge.

Classée monument historique, la chapelle au milieu des champs est dédiée à St-Pierre et St-Panrace et se trouve sur le chemin de St-Jacques de Compostelle.

L'abbaye fête son 75^{ème} anniversaire et il y aura également l'amicale des tracteurs.

Madame la Présidente remercie Monsieur Grosjean pour sa présentation ainsi que la Municipalité pour la gratuité de la salle et l'apéritif.

2. - Nomination des scrutateurs

2 scrutateurs sont nommés : Marcel Hurschler et Peter Schneider

3. - Liste de présences

Présents : 41 membres et membres honoraires

Invités : 28 invités des sections voisines

Non membres : 19 personnes

Madame la Présidente excuse la Présidente centrale Ursula Haller qui nous transmet ses meilleures salutations. Elle est retenue pour l'émission de télévision Viva Volksmusik qui passe ce soir-là à la télévision suisse alémanique.

Sont excusés : 22 membres

Pour rappel, lors des votes, c'est uniquement les membres vaudois qui ont le droit de vote.

4. - Démissions-admissions

Démissions, admissions et décès.

Démissions :

- Madame Doris Mengozzi-Kramer

Admissions :

Nous avons le plaisir d'accueillir 16 nouveaux membres :

- Gardien Frank du restaurant de la Tour Rouge é Villeneuve
- Danièle Neidermann-Zurbriggen
- Olivier Andy
- Ady Von Wyl
- Frédéric Von Der Weid
- Frédéric Manca
- Corinne et Maurice Gay
- Olivier Gandillon de l'Auberge Communale à Echandens
- Christiane Pittet
- Roger Brech
- Raymond Grangier
- Chris Zehnder
- Marthe Merz
- Ursula Ganty

Décès :

Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de deux de nos membres, soit Monsieur et Madame Emile et Liliane Isoz de Vers-L'Eglise.

Nous avons également une pensée pour ceux qui ont perdu un proche durant l'année écoulée.

1 minute de silence est observée, puis l'orchestre joue un morceau de circonstance en leur honneur. La Présidente prie l'assemblée de ne pas applaudir à la fin de la musique.

5. - Lecture et acceptation du PV de l'Assemblée Générale 2019

Lecture et acceptation du PV de l'AG du 9 février 2018 à Villeneuve.

Vote : uniquement les membres de l'ASMP Vaud.

Acceptez-vous le PV tel que présenté ? Avis contraires, abstentions ?

Si ce n'est pas le cas, il ne nous reste plus qu'à applaudir son auteur : Mme Renata André

Le PV est accepté à l'unanimité, tel que présenté.

6. - Rapport de la présidente

L'année 2018 a été bien remplie avec les 6 soirées au caveau de Rivaz. Lors de la dernière soirée, l'orchestre Les BööDeLe ont fêté leurs 30 ans d'existence. Bavo à eux de nous choyer avec leurs prestations toujours très appréciées.

- La stubete chez la famille Baumgartner à Féchy, toujours très bien fréquentée.
- La stubete chez Lydia Lehmann à Villeneuve
- Les 2 stubete à l'Hostellerie du XVIème siècle à Nyon
- Et bien sûr, les trois soirées organisées par Edy Bucher, deux à Ballens et une à Echandens, toujours avec beaucoup de succès. Un tout grand merci à Edy pour sa générosité et son dévouement envers l'ASMP Vaud.

En tant que déléguée romande, Mme la Présidente s'est rendue 4 fois, à Zürich, au comité central, où il y a toujours de longues séances pour discuter et prendre des décisions au niveau Suisse. Ce qui est très intéressant.

En plus, elle s'est rendue aux assemblées générales de la Romandie, assemblées qui sont très intéressantes. Ça roule dans tous les cantons et la déléguée romande est contente.

A la conférence des présidents, c'est Renata qui a remplacé Marianne, absente. Il y a eu un résumé positif et négatif de la fête fédérale. Nous en reparlerons au point 12.

À l'ASD à Giubiasco du 6 avril 2019, notre chère Cornelia Dion a pris une retraite bien méritée. C'est Markus Brülisauer qui a été nommé en tant que directeur de l'ASMP suisse. Markus a repris le secrétariat et le registre central.

Voilà, c'est tout ce que la Présidente avait à dire. Merci.

7. - Rapport du Caissier

Le caissier, M. James Klein, distribue quelques bilans et comptes de pertes et profits à l'assemblée et commente les comptes de charges et de produits, ainsi que les actifs et les passifs.

James revient sur les ressources nécessaires de CHF 25 à 26'000.00

En 2016, CHF 3'000 de bénéfice

En 2017, CHF 5'500

En 2018, CHF 3'600

En 2019, CHF 2'400

D'autre part, cette année, il y a eu Crans-Montana, et il y a eu des dépenses supplémentaires (char par exemple etc).

Malgré tout cela, l'exercice 2019 boucle avec un bénéfice de CHF 2'423.19.

8. - Rapport des vérificateurs

Lecture du rapport des vérificateurs des comptes par M. Pascal Guex.

En notre qualité de vérificateurs aux comptes, nous avons procédé, le 5 février, au contrôle de la comptabilité de votre association tenue par votre caissier, M. James Klein.

Notre contrôle a consisté

1. au pointage systématique de toutes les pièces comptables passées en 2019
2. à vérifier l'existence des justificatifs pour chaque transaction
3. à contrôler que les soldes des comptes postaux et caisse correspondaient bien aux soldes comptables qui nous étaient présentés.

Ce contrôle, nous a permis de confirmer que la comptabilité de votre association est correctement tenue, que le journal des écritures est complet, que la balance des soldes des actifs, soit CHF 17'080.79 sur le compte postal principal et CHF 3'250,25, sur le compte Deposito, est conforme aux relevés postaux et que tant le compte de Pertes et Profits et le Bilan final répondent aux normes comptables.

De ce fait, nous proposons à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes qui vous ont été présentés et de donner décharge au caissier et aux vérificateurs pour l'exercice 2019.
Pascal Guex et Tamara Balmer.

La présidente procède au vote. L'assemblée accepte à l'unanimité
La présidente propose une pause musicale.

9. – Election du comité

Comme c'est une année électorale, nous devons réélire le comité ainsi que la présidente et le caissier. Le comité présent se représente.

Nous passons au vote : êtes-vous d'accord de renouveler le comité actuel : Renata, Blurette, Frédéric ? L'assemblée accepte à l'unanimité.

Le caissier est là encore cette année. Y-a-t-il quelqu'un dans l'assemblée qui serait d'accord de reprendre cette tâche ? Monsieur Hans Freivogel de Genolier accepte ce poste dès 2021. Il pourra déjà travailler avec James cette année.

Passons au vote : acceptez-vous James encore une année ? L'assemblée accepte à l'unanimité.
Acceptez-vous Hans Freivogel de Genolier dès 2021 ? L'assemblée accepte à l'unanimité.

La Présidente passe la parole à Frédéric pour l'élection de la Présidente.
L'assemblée accepte à l'unanimité.

La Présidente remercie l'assemblée pour la confiance que vous lui témoignez.

10. - Nomination d'un vérificateur suppléant

M. Albert Heritier est sortant et nous le remercions vivement.

Qui se propose pour prendre la charge de suppléant ? Mme Elisabeth Läubli est proposée et accepte cette tâche. L'assemblée accepte ce qui suit :

1^{er} vérificateur et rapporteur : Pascal Guex

2^{ème} vérificateur : Tamara Balmer

Suppléant : Elisabeth Läubli

11. – Avenir de l'ASMP Genève

Comme vous le savez certainement, le canton de Genève a de la peine à trouver un nouveau comité et c'est pourquoi nous sommes en pourparlers pour une éventuelle fusion.

Madame la Présidente donne quelques raisons d'une éventuelle fusion et ceci afin de ne pas laisser une aussi belle association s'effiloche par manque de direction et d'organisation.

La présidente demande à l'assemblée qui serait d'accord sur le principe d'une éventuelle fusion ? L'assemblée accepte avec 3 avis contraires et 3 abstentions.

12. – Rétrospective de la Fête Fédérale de la Musique Populaire Suisse à Crans-Montana

Qu'elle fut belle cette fête fédérale de la musique populaire, qui a eu lieu du 19 au 22 septembre 2019.

Ce fut un week-end dans toute sa splendeur, ensoleillé et avec de la musique à tous les coins de rues ainsi que dans les salles d'auditions. Malgré les distances importantes d'une scène à l'autre, nous avons oublié les kilomètres parcourus tant les prestations des musiciens de toute la Suisse étaient de très haute qualité. Le clou de la fête a été le cortège du dimanche qui s'est déroulé sous le soleil du Valais avec la présence d'un nombreux public tout au long du parcours.

Parmi les 46 sujets présents, notre char qui a été construit, peint et décoré par Frédéric, Tamara, Marcel, Judith, Jacques, Renata, Charly et moi-même, a été très applaudi tout au long du défilé de près de 2 kilomètres.

Un grand merci à notre porte drapeau Norbert ainsi qu'à Antoinette, Monique Albert, Blurette, Raymond, Renata, Marcel et Charly, ainsi qu'à notre orchestre Swiss n'Folk qui nous ont accompagné et, sur le char et, en versant des verres de chasselas tout au long du parcours. Merci à tous.

Du négatif : la télévision, par exemple.

Madame la Présidente donne la parole à Monsieur Gilbert Rossmann, du comité d'organisation de la fête, qui nous lit un résumé écrit du directeur de l'office du tourisme de Crans-Montana, concernant la fête fédérale.

M. Rossmann informe qu'il y a eu environ 50'000 personnes, avec 150 formations, 44 sujets de chars, 116 bénévoles et 1172 heures pour l'organisation.

Dans l'ensemble tout c'est très bien déroulé avec, certes, de petits couacs, mais tout cela dans la bonne humeur et avec le soleil du Valais.

13. - Programme des activités 2020

- | | |
|---------------------------------|---|
| - dimanche 1 ^{er} mars | Journée des malades |
| - mardi 10 mars | Stubete Hostellerie du XVI ^{ème} siècle à Nyon |
| - vendredi 27 mars | Soirée folklorique avec la petite formation de l'Echo du Signal |
| - vendredi 24 avril | Soirée folklorique avec l'orchestre Swiss n'Folk au restaurant de la Treille à Prilly |
| - dimanche 3 mai | Rencontre annuelle des sections romandes de l'ASMP - Salle polyvalente à Val-d'Illiez |
| - dimanche 24 mai | Stubete chez la famille Baumgartner à Féchy |
| - jeudi 18 juin | Soirée folklorique avec l'orchestre Les Neu-Neu à l'Auberge Communale d'Echandens |
| - vendredi 28 juin | Stubete chez Lydia Lehmann à Villeneuve |
| - vendredi 4 septembre | Soirée folklorique à l'Auberge Communale à Ballens |
| - mardi 10 novembre | Stubete Hostellerie du XVI ^{ème} siècle à Nyon |

14. - Propositions individuelles

Aucune

15. - Divers

Prochaine Assemblée Générale : le 06 février 2021.

L'ASD aura lieu le samedi 18 avril à Pratteln, Bâle campagne, et nous avons droit à 4% de nos membres + le comité. Liste d'inscription à disposition.

Une liste d'inscription est également à disposition pour la rencontre romande.
N'oubliez pas de vous inscrire.

Afin de renflouer la caisse, Norbert Stoll demande s'il ne serait pas possible d'augmenter de CHF 10.00 les cotisations sans que cela passe par le central ? Il est répondu que ce n'est pas possible, puisque nous recevons en retour que CHF 14.00 par membre, soit certainement un certain pourcentage.

La Présidente passe la parole aux personnes suivantes :

Georgette Fankhauser ASMP GE apporte les salutations de Genève et remercie pour l'invitation. Elle est désolée pour ce qui arrive à Genève.

Judith Zieri qui apporte les salutations du comité central.

Elle informe qu'il y a eu un gagnant lors de l'émission des jeunes musiciens.

Elle remercie le comité pour son travail, ainsi que James pour son travail et à Hans d'avoir accepté la tâche de caissier dès 2021.

Concernant l'ASMP Genève, il faut trouver une solution, par exemple une reprise par des jeunes ?

Concernant la dissolution de Genève, et en ce qui concerne l'argent, soit le mettre dans la caisse centrale ou le verser à une institution de musique.

Pour le comité central, la solution serait la fusion. Exemple : NE JU JB : pas de problèmes.

Concernant Crans-Montana : très belle fête, mais un peu trop grande pour notre association.

Herbert Buntschu ASMP FR remercie pour l'invitation

Concernant la fusion, c'est une très bonne chose et que ça continue pour la bonne cause.

Il nous souhaite bonne année, bon appétit et beaucoup de musique.

Guy Dubosson ASMP VS apporte les salutations de la section du Valais et remercie pour l'invitation.

Leur assemblée générale a eu lieu en décembre à Boutique-Hôtel à Martigny, restaurant tenu par des personnes handicapées. Très très bien. Pour le Bas-Valais, dès 2021, l'assemblée aura lieu en début d'année, dans l'après-midi, au vu de l'âge des membres.

Enregistré 3 démissions.

Inscription pour la rencontre romande, délai au 20 avril 2020.

Merci à Marianne pour son soutien aux sections romandes.

Madame Sandrine Tschan, vice-présidente de la section NE JU JB apporte les salutations de leur section et remercie pour l'invitation.

La section a participé à la fête fédérale de Crans-Montana, à la rencontre romande et à l'AG dans la bonne humeur. Deux nouvelles manifestations : Alle et Charmoille.

Bruno demande au Valais s'il ne serait pas d'accord de fusionner avec nous !!!!!!!

Madame la présidente remercie l'assemblée, son comité : Renata, Blurette, James et Frédéric ainsi que tous les donateurs de tombola.

Elle vous remercie de l'avoir écoutée, elle vous souhaite bon apéro et bon appétit.

Que vive encore longtemps la musique populaire suisse et un grand merci à l'orchestre Swiss n'Folk.

Prochaine Assemblée Générale : le 6 février 2021

La Présidente clôture l'Assemblée à 17h40 en remerciant toutes les personnes présentes de leur attention.

Nyon, le 24 février 2020 /RA